

DE L'ÉCOCITOYENNETÉ À L'ÉCO-RÉVOLUTION ? UNE ÉVALUATION DU RÔLE DES UNIVERSITÉS À TRAVERS UNE CRITIQUE DU COSMOPOLITISME

Pierre-Mathieu Le Bel
Anne Latendresse
Université du Québec à Montréal

1. Introduction

Notre contribution se situe à la fin d'un long travail amorcé par des chercheurs du CERB et du BRACERB depuis cinq ans. De la sorte, elle reconnaît l'apport essentiel du travail de chacun, mais souhaite ouvrir la porte à une réflexion plus élargie encore sur le rôle des universités en termes d'écocitoyenneté.

D'emblée, et pour s'inscrire en continuité avec l'évaluation de Freire Vieira (2011), le contexte contemporain en est un de crise. D'aucuns parleront de crise financière, de crise alimentaire, de crise écologique et de crise de la démocratie. En effet, depuis 2008, le monde entier se trouve plongé dans un chaos financier qui, s'il semble se déplacer successivement de l'Amérique à l'Europe, ne laisse personne indifférent. L'année 2008 a aussi été marquée par la crise alimentaire, impulsée par la hausse du prix des denrées céréalières et oléagineuses du monde – hausse notamment causée par la surproduction de biocarburants. L'érosion des sols, les changements climatiques incarnés par l'augmentation de la récurrence des phénomènes climatiques extrêmes, les disparitions d'espèces animales et végétales participent de cette crise et illustrent également une crise écologique majeure. Finalement, les réponses jugées inadéquates à ces crises conjuguées aux changements technologiques, institutionnels, culturels et sociaux de la mondialisation contemporaine provoquent une crise des modèles classique de représentation démocratique et de l'état nation contemporain.

De plus en plus, toutes ces crises sont conçues non pas comme des occurrences distinctes, mais comme les manifestations d'une seule grande crise systémique. Une telle interprétation sous-entend que pour sortir de la crise une véritable rupture paradigmatique est nécessaire. C'est en adhérant à cette interprétation que nous souhaitons aborder le rôle des universités en matière d'écocitoyenneté en relevant ce qui a toutes les apparences d'un paradoxe auquel participent tant les institutions universitaires que les chercheurs qui y sont rattachés.

2. Cosmopolitisme

Une des réponses théoriques aux crises ou à la crise systémique contemporaine est offerte par les tenants du cosmopolitisme. Inspirés des stoïques et d'Emanuel Kant, le cosmopolitisme contemporain suggère que le nœud du problème se situe dans la gouvernance inadaptée mise en place par les grandes institutions internationales.

En fait, c'est que trop de place est encore accordée aux États dans le système de gouverne. Si ce ne sont pas n'est les États-Nations westphaliens, les institutions qu'ils ont mis en place, telles les Nations Unies, occupent trop de place et sont inefficaces. Les nations les moins riches et les moins puissantes militairement y sont mal représentées alors que les gagnants de la seconde guerre mondiale y exercent une influence disproportionnée.

En outre, à ce manque d'adaptation institutionnelle s'ajoute l'absence de mécanismes coercitifs pouvant faire en sorte de forcer les parties à agir conformément à leurs engagements ou au droit international. Si bien que les parties signent des accords sans se voir véritablement contraintes d'y donner suite. C'est le cas du Canada, signataire de l'Accord de Kyoto sur les gaz à effet de serre qui ne rencontrera pas, ni ne prétend rencontrer, les objectifs qu'il s'était pourtant engagé à atteindre.

Le manque de coordination entre les parties pose également problème dans un monde où les institutions en charge, par exemple de la santé, sont très nombreuses (OMS, mais aussi Banque Mondiale, FAO, FMI, OMT, UNICEF) et entre lesquelles la répartition des responsabilités est imprécise.

En somme, le monde contemporain exige davantage de flexibilité. À chaque problème ses solutions, à chaque problématique ses institutions et à chaque institution ses participants qui n'ont pas à être toujours les mêmes, mais doivent plutôt inclure tous ceux qui sont concernés par chacune des problématiques prises individuellement. Ainsi devrait-on diminuer le rôle des États augmenter celui des entreprises et de la société civile.

Ce nouveau cadre d'action proposé notamment par Ulrich Beck (2004a; 2004b; 2007; Beck et Sznaider, 2006) et David Held (2002a; 2002b; 2006; 2010) repose entre autre sur une lecture du monde par la lorgnette de ce que le premier appelle la société du risque, où la société globale serait réunie, les solidarités seraient tissées, en vertu du fait que le risque – environnemental mais aussi militaire en regard des événements du 11

septembre 2001 et de la « guerre contre la terreur » menée par l'administration Bush-Rumsfeld – est maintenant partagé par tous.

3. L'écocitoyenneté

Dans son ouvrage définissant les grands thèmes du cosmopolitisme, David Held aborde trois thématiques : le militarisme, les finances et l'environnement. Les réponses qu'il suggère aux problèmes existant au sein de ces trois thématiques se réclament du même appel à la flexibilité et au risque partagé.

Les définitions de l'écocitoyenneté varient. Mentionnons la vision libérale qui met l'accent sur les droits individuels. En ce sens, la formule libérale vaut : ce qui compte, c'est « the priority of the right over the good », c'est-à-dire que l'écocitoyenneté est recherchée dans la mesure où elle permet à l'individu défini par la philosophie politique libérale de s'épanouir.

La vision républicaine, quant à elle, met davantage l'accent sur les responsabilités dans le contexte de l'appartenance à une collectivité territorialisée. Il s'agit dans ce cas d'exercer une écocitoyenneté de sorte d'agir comme un « bon citoyen ». La citoyenneté est alors l'expression de l'appartenance à une collectivité. En pratique, visions libérale et républicaine reposent toutes deux sur des cadres juridiques hérités de la philosophie politique westphalienne. Elles sont donc non adaptées au monde globalisé et aux problématiques sociales et écologiques qu'il implique.

À ces deux visions nous pouvons donc en ajouter une troisième, la vision cosmopolite, que Dobson (2003; 2006) situe dans un univers d'« obligations non réciproques » (Dobson, 2003) où les droits et responsabilités des collectivités et des individus sont à situer dans le cadre de leurs pratiques de consommation. Ainsi, en cohérence avec l'exigence de flexibilité et de risque partagé, l'écocitoyenneté ne remet pas en question l'économie politique capitaliste, mais uniquement le cadre de gouvernance traditionnellement attaché à l'État-Nation.

Nous pouvons cependant nous questionner sur le fait que le changement de mode de gouvernance puisse constituer un moyen qui ait suffisamment d'effet pour résulter en une sortie de crise. Les tenants du cosmopolitisme ne mentionnent jamais la place des rapports de force dans un monde où pourtant les acteurs sont loin de bénéficier des mêmes ressources, d'avoir la même mobilité financière et physique, la même appartenance ethnique, etc.

Se questionner sur le mode de gouvernance adéquat, cela ne revient-il pas à poser la crise comme un problème de nature méthodologie? En ce sens, lorsque le chercheur universitaire pose sa responsabilité comme relevant de la recherche d'une meilleure formule de dialogue entre acteurs du développement, ne limite-t-il pas son regard au mode de gouvernance?

Donner une place adéquate aux rapports de force, cela signifie pour nous passer de *comment* produit-on la nature à *qui* en contrôle la production. Ce faisant, la question d'un « développement durable », généralement associée à l'écocitoyenneté où le plus de gens possible auraient voix au chapitre, doit être couplée au fondement même de la conception de l'espace par le mode de production de l'espace dominant, celui du capital.

4. La nature dans le capitalisme

La modification du rapport homme/nature est au cœur même de la construction du capitalisme. Dans ce rapport, la nature se trouve externalisée. Elle est conçue comme constituant un risque et, de la sorte, doit être domptée. La production de surplus vise à sortir la communauté du risque incarné par les aspects les plus imprévisibles et menaçants de la nature (les sécheresses, les inondations...). Un changement important se produit lorsque le surplus est orienté vers l'échange. Les valeurs d'usage tirées de la nature ne sont plus produites pour l'usage, mais pour l'échange. Elles deviennent des marchandises au sens marxien. La nature devient, du coup, abstraite. Le rapport à la nature est médiatisé par la marchandise. La production de surplus et le rapport marchand devient le rapport concret à la nature alors que ce qui était le rapport concret à la nature devient lui-même abstraction (la financiarisation de la production agricole à l'échelle planétaire constitue l'ultime conquête du capital qui avait laissé jusqu'alors une classe paysanne comme seule détentrice du contact concret originel à la nature).

En outre, la production d'un surplus n'est pas une conséquence automatique, mais exige des organisations spécifiques. La mise en marché exige la présence d'un système de crédit, d'un système sécuritaire, d'une division des marchés. Ainsi, un mode de production capitaliste exige le passage par l'État que déplorent les tenants du cosmopolitisme.

Pourtant Smith, comme bien d'autres l'ont constaté, souligne que la construction d'une nature distincte du corps sociale est justement cela, une construction:

The notion that space and society “interact” or that spatial patterns “reflect” social structure is not just crude and mechanical in its construction, but also prohibits further insights concerning geographical space; at root this is because this view of the relation between space and society remains tied to the absolute conception of space. Two things can only interact or reflect each other if they are defined in the first place as separate (Smith, 2009: 106).

Le concept cosmopolitain de « risque » appliqué à la nature perpétue l'image de la nature comme quelque chose qui doit être dompté propre au capitalisme et à l'échange marchand. Si l'on souhaite sortir du paradigme qui nous a menés à la crise, il importe cependant de se désengager de cette conception.

The social priority of nature is not something that must be infused from the outside, but something that already exists in the social relation with nature. Instead of the domination of nature, therefore, we must consider the much more complex process of the production of nature. Where the “domination of nature” argument implies a dismal, one-dimensional, contradiction-free future, the idea of the production of nature implies a historical future that is still to be determined by political events and forces, not technical necessity (Smith, 2009: 48).

La tendance actuelle au Canada relève cependant toujours de la domination de la nature. La stratégie d'occupation du Nord canadien par le gouvernement fédéral qui repose sur l'occupation militaire et l'extraction des ressources naturelles s'insère tout à fait dans la perspective d'une nature conçue comme externe. Le Plan Nord mis de l'avant par l'administration libérale au Québec, de par sa tentative de quantification de la nature en termes de matières premières à extraire, le fait également.

Cela correspond à ce que Henri Lefebvre (2000) décrivait comme une conception abstraite de l'espace, et ultimement de la nature, comme contenant, comme entité pouvant être comprise entièrement sous un angle quantitatif. Le marché du carbone, dont le Canada a été un des plus ardents défenseurs au point d'en faire un des axes fondamentaux de sa « lutte » contre le réchauffement climatique, illustre lui aussi la pratique de la quantification des impacts et, surtout, leur mise en marché.

Le discours de l'exception déjà documenté dans le champ de la recherche en urbanisme (notamment le thème des mégaprojets urbains, voir Vainer, 2000) pose le juridique comme un instrument adaptable à la logique du risque planétaire (encore une fois, cohérent avec la logique de flexibilité qui relève tant du cosmopolitisme que de la financiarisation de l'économie). Ce discours est également instrumentalisé à travers la rhétorique de la sécurité énergétique qui a également pour fin la quantification et la marchandisation de la nature. Au Canada, on mentionnera les exemples de l'alliance entre le gouvernement québécois et le secteur privé afin d'exploiter les gaz de schistes, de l'alliance entre le gouvernement canadien et les grandes compagnies pétrolières dans

l'exploitation des sables bitumineux, de la privatisation de l'énergie nucléaire, ainsi que du développement privé de l'hydroélectricité par le harnachement des dernières rivières.

5. L'université et une déconnexion nécessaire

Face à ce contexte canadien et compte tenu du cheminement théorique que nous venons d'évoquer, une action véritablement écologique de la part des universités, pour être cohérente avec l'hypothèse de la nécessité d'un changement de paradigme, s'inscrirait alors en faux avec le mode de production capitaliste en entier.

L'université et les chercheurs offrent de riches opportunités en matière d'écocitoyenneté. Ils produisent et diffusent évidemment un corpus de connaissances, mais les mettent parfois en action à travers les services aux collectivités. Les expériences de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM) en matière de Centre d'écologie urbaine et d'Opérations populaires d'aménagements en sont des exemples (voir les contributions de Brunet, 2011, Girard, 201, Souza 2011 et Lebourlegat, 2011). Université et chercheurs contribuent de la sorte à la mise en place d'une nouvelle gouvernance. Mais si des réseaux produisent des connaissances sur la nature et des méthodologies de gouvernance écocitoyenne, on peut se demander de quelle nature il s'agit, celle que l'on dompte ou celle dont on fait partie?.

Les universités sont plus qu'un rassemblement de chercheurs et d'étudiants capable de créer des réseaux. Ce sont aussi des lieux et des institutions qui agissent. Qui produisent de l'espace et un rapport à la nature à travers une praxis particulière. Ce ne sont pas de petits acteurs à l'impact faible, mais des organisations constituées de plusieurs dizaines de milliers d'étudiants et parfois de milliers de professeurs et d'employés œuvrant dans de multiples services. Les lieux qui les abritent sont des vecteurs de modification de l'environnement (parfois urbain, parfois périurbain, parfois rural) qui ont un véritable impact.

L'université Harvard, l'institution académique la plus riche du monde, possède un capital de 32 milliards de dollars (Wee, 2011) en augmentation de 4 milliards depuis l'an dernier. 21% de ce montant est sous forme de fonds spéculatifs. Ces fonds avaient perdu 21% de leur valeur dans la foulée de la faillite de *Lehman Brothers Holdings Inc.* en septembre 2008. Avec environ 5 milliards de dollars d'immobilisations, ces chiffres font de Harvard non seulement l'institution académique la plus riche, mais un acteur important de l'univers financier, spéculatif et immobilier. En somme, Harvard produit un espace à

travers une praxis spatiale et une conception de la nature qui reprend les termes de la relation du capital avec la nature.

Les universités canadiennes ne sont pas en reste. L'Université de Montréal a lancé la construction d'un campus urbain de 185 000 mètres carrés depuis 2006. L'Université Concordia de Montréal va doubler la superficie qu'elle occupe au centre ville de Montréal entre 2001 et 2022 en y investissant plusieurs centaines de millions de dollars. Le campus de l'UQÀM a été le cadre d'un scandale financier d'un demi-milliard de dollars. L'université de Colombie Britannique et l'Université de Guelph font participer d'une autre façon leur campus dans la dynamique immobilière puisque toutes deux offrent des quartiers d'habitations non pas directement pour une clientèle universitaire, mais pour la clientèle constituée des personnes âgées.

Penser le rôle des universités et des chercheurs en regard de l'écocitoyenneté elle-même modulée par le déploiement de la crise actuelle exige qu'on se penche sur le rapport à la nature entretenu par ces institutions mêmes. Si le travail du chercheur exige une attitude réflexive, l'exigence de changement paradigmatique semble en souligner avec encore plus de force l'importance. La recherche universitaire sur l'environnement et l'établissement de réseaux de connaissances et de gouvernance constituent sans aucun doute une contribution majeure du monde académique. La citoyenneté est cependant constituée de droits et de responsabilités en vertu d'une appartenance à un corps social commun. La responsabilité des institutions de recherche et celle de leurs chercheurs nous apparaît apparaissent se déployer tout autant dans la cour même de ceux-ci que sur les « terrains de recherche ».

6. Conclusion

Les réseaux de chercheurs et le travail de ces derniers offrent de multiples possibilités en matière de création d'une écocitoyenneté à l'échelle globale. Le travail de tous les contributeurs de ce colloque (Université, innovations sociales, développement local et écocitoyenneté : Brunet, 2011; Girar, 2011; Le Bourlegat, 2011 et Souza, 2011) de même que la publication de Tremblay et Freire Vieira (2011) l'ont fait ressortir avec brio. La recherche en environnement qui mise sur la mise en place d'une méthodologie tournée vers la mise en place d'un système d'échanges d'idées, d'informations, voire de forums où peuvent participer plusieurs acteurs afin de mieux définir enjeux et réponses s'inscrit tout à

fait dans la logique cosmopolitaine de recherche d'une gouvernance mieux adaptée à la flexibilité qu'exigent les problèmes contemporains.

Cependant, les institutions universitaires ont une spatialité, se développent dans des lieux d'une manière qui souvent cautionne le rapport conquérant du capital à la nature. La logique cosmopolitaine axée sur la gouvernance est insuffisante pour remettre en question le système qui a mené à la crise. L'accent mis sur la gouvernance s'articule bien avec l'exigence de flexibilité mais privilégie à notre sens les solutions à court terme plutôt que la sortie de paradigme exigée.

Nous espérons avoir démontré que, pour être entièrement contre le paradigme du capital et fonder une écocitoyenneté, il importe de réfléchir aussi à l'université comme partie prenante de cette logique.

Références

- BECK, Ulrich (2004a). **Risk Society. Toward a new modernity**. Londres: Sage.
- BECK, Ulrich (2004b). « Cosmopolitical realism: on the distinction between cosmopolitanism in philosophy and the social sciences ». **Global Networks**, 4(2): 131-156.
- BECK, Ulrich (2007). « The Cosmopolitan Condition, Why Methodological Nationalism Fails ». **Theory, Culture & Society**, 24(7-8): 286-290.
- BECK, Ulrich et Edgar GRANDE (2010). « Varieties of second modernity: the cosmopolitan turn in social and political theory and research ». **The British Journal of Sociology**, 61(3): 409-443.
- BECK, Ulrich et N. SZNAIDER (2006). « Unpacking Cosmopolitanism for the Social Sciences: A Research Agenda ». **British Journal of Sociology**, Special Issue, 57(1): 1-23.
- BRUNET, Brunet (2011). **Forger un mutualisme université - société civile : quelques exemples montréalais en matière d'environnement urbain**. Colloque Université, innovations sociales, développement local et écocitoyenneté II – Le développement local et l'écocitoyenneté ça s'apprend à l'Université ? XIe congrès international de l'Association brésilienne d'études canadiennes - ABECAN, Salvador da Bahia, Brésil, 24 octobre.
- DOBSON, Andrew (2003). **Citizenship and the Environment**. Oxford: Oxford University Press.
- DOBSON, Andrew (2006). « Ecological citizenship: a Defence ». **Environmental Politics**, 15(3): 447-451.
- FREIRE VIEIRA, Paulo Henrique (2011). **La formation d'une région-laboratoire d'écodéveloppement au sud du Brésil**. Colloque Université, innovations sociales, développement local et écocitoyenneté II – Le développement local et l'écocitoyenneté ça s'apprend à l'Université ? XIe congrès international de l'Association brésilienne d'études canadiennes - ABECAN, Salvador da Bahia, Brésil, 24 octobre.
- GIRARD, Pierre (2011). **Le développement d'organisations 'liantes' dans le milieu académique**. Colloque Université, innovations sociales, développement local et écocitoyenneté II – Le développement local et l'écocitoyenneté ça s'apprend à l'Université

- ? Xle congrès international de l'Association brésilienne d'études canadiennes - ABECAN, Salvador da Bahia, Brésil, 24 octobre.
- HARVEY, David (2010). « Le nouvel impérialisme : l'accumulation par dépossession », **Géographie et capital, vers un matérialisme historico-géographique**, chapitre 10, Paris: Syllepse, p.257-276.
- HELD, David (2002a). « Law of States, Law of People: Three Models of Sovereignty ». **Legal Theory**, 8(1): 1-44.
- HELD, David (2002b). « Toward Cosmopolitan Social Democracy ». **Policy Network**. <http://www.policy-network.net/articles/322/Toward-cosmopolitan-social-democracy>
- HELD, David (2006). « Reframing Global Governance: Apocalypse Soon or Reform! ». **New Political Economy**, 11(2): 157-176.
- HELD, David (2010). **Cosmopolitanism**. Cambridge: Polity.
- LE BOURGELAT, Cleonice Alexandre (2011). **Développement local dans l'approche territoriale de l'actuel système monde et le rôle de l'université dans l'innovation sociale**. Colloque Université, innovations sociales, développement local et écocitoyenneté II – Le développement local et l'écocitoyenneté ça s'apprend à l'Université ? Xle congrès international de l'Association brésilienne d'études canadiennes - ABECAN, Salvador da Bahia, Brésil, 24 octobre.
- LEFEBVRE, Henri (2000). **La production de l'espace**. 2e édition. Paris: Anthropos.
- MELO-ESCRIBUELA, Carme (2008). « Promoting Ecological Citizenship: Rights, Duties and Political Agency ». **ACME. An International E-Journal for Critical Geographies**, 7 (2): 113-134.
- NEGRI, Antonio et Michael HARDT (2010). **Common Wealth**. Cambridge: Harvard University Press.
- SMITH, Neil (2009). **Uneven Development. Nature, Capital, and the Production of Space**. Athens: University of Georgia Press.
- SOUZA, Lourdes (2011). **L'importance du dialogue dans les réseaux sociaux et dans le processus de développement local**. Colloque Université, innovations sociales, développement local et écocitoyenneté II – Le développement local et l'écocitoyenneté ça s'apprend à l'Université ? Xle congrès international de l'Association brésilienne d'étude canadienne - ABECAN, Salvador da Bahia, Brésil, 24 octobre.
- TREMBLAY, Gaëtan e Paulo FREIRE VIEIRA (Orgs.) (2011). **O papel da universidade no desenvolvimento local. Experiências brasileiras e canadenses**. Florianópolis: APED e SECCO.
- VAINER, Carlos B. (2000). « Patria, empresa, mercadoria : Notas sobre a estratégia discursiva do Planejamento Estratégico Urbano ». Otila Arantes, Carlos Vainer, Erminia Maricato (éds). **A cidade de pensamento unico : Desmanchando consensos**. 4e Edition, Petropolis, Editora Vozes, chapitre 2 : 75-104.
- WEE, Gillian (2011). « Harvard Endowment Rises 21% on Hedge-Fund Gains ». **Bloomberg**, 23 septembre. <http://www.bloomberg.com/news/2011-09-22/harvard-endowment-rises-21-.html>

Résumé

L'écocitoyenneté a été mise de l'avant comme un nouveau médium par l'entremise duquel une gouvernance mondiale peut être construite (Dobson, 2003). Cette nouveauté participerait du cosmopolitisme résultant des nouvelles tendances associées à la mondialisation et serait construite sur la base de nouvelles formes de gouvernance (Held 2010; Beck, 2006). Les universités et chercheurs auraient alors le potentiel de servir de médiateur entre les niveaux scalaires (Beck et Grande, 2010). Or, on peut prétendre que les défis environnementaux requièrent davantage qu'une restructuration de la gouvernance mondiale ou qu'une « méthodologie cosmopolite ». Nous affirmerons que la construction de la nature par le capital (Smith, 2009)

ne permet pas de concevoir une sortie de crise écologique sans une révision qui aille au-delà du modèle offert par le cosmopolitisme (Negri et Hardt, 2009). À l'aide d'exemples tirés des contextes canadiens et québécois, nous entendons démontrer que la négociation et la conciliation entre capital et mouvements environnementaux citoyens mises de l'avant par le modèle cosmopolitique constitueraient une tentative d'appropriation des façons alternatives de produire de la valeur propre à ces mouvements. Le rôle des universités et des chercheurs peut alors se concevoir non pas comme celui d'un médiateur, mais comme celui d'un canal de transmission entre niveaux scalaires, canal qui ne peut faire l'économie d'une prise de position critique débordant du cadre strictement environnemental.

Mots-clé : cosmopolitisme, écocitoyenneté, université, capital

